



Bulletin Municipal

Numéro 5 - Décembre 2016

Sommaire

Le mot du maire	page 3
L'arbre aux mariés (cocus ?)	page 4
La vie du village	page 5
L'année des commissions	page 9
Les associations	page 14
Infos	page 16
Détente	page 19

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC et de l'OSA pour leur participation à ce bulletin.

Le mot du maire

Chères Saint Africaines, chers Saint Africains

L'année 2016 arrive à son terme.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux 2017.

Nous souhaiterons la bienvenue aux nouveaux arrivants, et, à cette occasion, un pot de l'amitié vous sera offert par la mairie, à la MJC, le dimanche 15 janvier à 12 heures.

Nous aurons, à cette occasion, une pensée pour toutes les victimes des attentats terroristes de 2016. Je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal pour son implication dans les diverses commissions et à saluer la qualité de l'investissement des institutrices, ATSEM et bénévoles au service de nos enfants.

Un mot pour Jean-Marc PELOZO qui, pour le moment, assure seul les travaux d'entretien du village et un salut amical pour Jean-Pierre qui, bien qu'à la retraite, ne peut pas s'empêcher de nous donner un coup de main de temps en temps. Un coucou également à Max pour lui souhaiter un prompt rétablissement et un retour rapide autour de la table du conseil municipal.

La plupart d'entre vous ont fait la connaissance de notre nouvelle secrétaire de mairie, Sylvie COLLOT, qui est parmi nous depuis le mois de mai et qui, à notre grande satisfaction, nous fait profiter de son sens de l'accueil, de sa rigueur dans le travail et de son professionnalisme.

Je ne peux pas manquer de dire un grand merci à la MJC qui anime la commune par ses diverses manifestations, tout le long de l'année. Je salue également l'OSA pour ses performances et son titre de champion du Tarn division 3.

L'an passé, je vous parlais de l'enlèvement des déchets à la zone artisanale et je dois saluer, à ce titre, Monsieur le Sénateur, pour ses promesses tenues.

A notre grand regret, la route de la Lande n'aura pas vu sa réouverture cette année. Vous en découvrirez la raison à la rubrique de la commission juridique.

Les travaux de l'appartement de l'école se sont terminés fin juin et il a été remis en location au 1er juillet. Entre autres rénovations, nous avons remplacé les volets donnant sur la cour de l'école par des volets roulants (sécurité oblige), changé la porte côté avenue du Centenaire, habillé l'escalier qui dessert l'appartement, isolé la classe de la directrice de l'école ainsi que le gâletas du 1 rue des Platanes. Merci aux bénévoles pour leur coup de main sur tout ces chantiers. Il nous reste quelques aménagements à réaliser sur la route de l'Enclos goudronnée de frais ; ce sera pour 2017.

En 2017, justement, nous pensons refaire les égouts du 4 avenue des Platanes au chemin des Métairies d'une part et, à Pech Gayraud, du chemin communal jusqu'à la route d'Escoussens d'autre part. La réfection de l'avenue du Ségala est en projet. Nous espérons également conclure la renégociation des emprunts contractés pour réaliser la station d'épuration.

L'époque que nous vivons est évidemment celle d'internet et de la téléphonie mobile. Vous trouverez plus loin dans ce bulletin une rubrique qui fait le point sur ces sujets d'avenir à Saint Afrique.

Jacques MILLET, maire

L'arbre aux mariés (cocus ?)

A Saint-Affrique les Montagnes, sur la place d'En Regy, se tient l'arbre aux mariés que d'aucuns nomment l'arbre aux cocus. Il trône en couverture de ce bulletin. La tradition des mariages à Saint Affrique veut que les nouveaux mariés en fassent trois fois le tour en se tenant par la main pour garantir la durée de leur union. Pour l'occasion, ce jour là, la famille Calmette, qui réside tout à côté, orne l'arbre de guirlandes et de décorations. Nous avons fait quelques recherches sur les rites et traditions de mariage. Ils sont nombreux, depuis les plus connus comme les dragées ou la jarretière, jusqu'aux plus originaux comme la danse du parapluie ou le planter de pin. Mais, nulle part ailleurs, nous n'avons trouvé trace d'une coutume semblable ou approchante. Et pourtant, elle semble remonter très loin dans le temps puisque cet arbre, qui a l'apparence d'un très vieil arbre, aurait été planté pendant le ministère de Sully, sous le règne d'Henri IV. C'est tout du moins ce que prétend la tradition orale à Saint Affrique. Mais on peut raisonnablement douter de cette datation. En effet, cette

essence d'arbre est communément baptisée acacia ; en réalité, c'est un robinier appelé également faux acacia (les vrais sont en Afrique). Originaire d'Amérique, cette espèce d'arbre a été introduite en France par Jean Robin (d'où le nom de robinier). Le premier robinier qu'il a planté en France en 1601 se trouve au square Viviani, à Paris. Il a une circonférence de 3 mètres 85 et est considéré comme le plus vieil arbre de la capitale. 1601, c'était effectivement sous le ministère de Sully et sous le règne d'Henri IV, mais étant donné la lenteur de la diffusion des nouveautés à l'époque, il est assez peu probable qu'il ait été planté à Saint Affrique dans ces années là. Au plus ancien, on peut dater sa plantation du règne de Louis XIV. Ce qui nous donnerait tout de même un âge respectable de 350 ans. Nous ne le saurions avec certitude que si nous l'abattions pour compter ses anneaux de croissance. Mais nous ne sommes absolument pas pressés de le faire et, au contraire, nous lui souhaitons longue vie pour que dure cette tradition si sympathique qui renforce le charme de notre village. Par ailleurs, nous remercions chaleureusement la famille Calmette de concourir à son maintien.



La vie du village

NOËL 2015 : Journée des enfants à la MJC



Le 10 janvier, le public attentif au discours du Maire qui accueille **les nouveaux arrivants** et présente ses vœux aux habitants de la commune.

Depuis le 2 mai, le sourire qui vous accueille à la mairie se nomme **Sylvie Collot**.
Ce changement fut aussi l'occasion de **faire évoluer les horaires d'ouverture**. Depuis le 1er juin, la mairie de Saint-Affrique-les-Montagnes est ouverte au public aux **horaires suivants** :
lundi et mercredi, de 13 h 30 à 18 h 30 ;
jeudi et vendredi, de 9 heures à 12 h 30.



Le **rétro show** du 12 juin...



Le Maire en tête de cordée, l'équipe s'active pour faire cuire le pain et les pizzas dans le four à bois

Repas sous chapiteau où l'on a plaisir à se retrouver avec ce beau temps qui annonce l'été



Les anciens et les anciennes se donnent en spectacle ; et quel spectacle...





30 juin :

Appartement de l'école

Après une séance effrénée de peinture, l'équipe de peintres prend la pose pour fêter la fin des travaux. Un an pour transformer la citrouille en carrosse, c'est long, parfois difficile, mais le résultat est à la hauteur et le bel appartement est loué quelques jours plus tard.

Du 2 au 5 septembre : **LA FÊTE VOTIVE**



La fabounade avec ses animations

Le bal animé par l'orchestre De Michel



Le vide-grenier avec un nombre d'exposants en hausse



Le feu d'artifice

Journée du **11 novembre**...



Le cortège se dirige vers le **monument aux morts**

Le drapeau tricolore, notre monument aux morts, nos anciens combattants, nos enfants :
« **une certaine idée de la France** » aurait dit un certain Charles...



Le repas des aînés...



L'équipe municipale met la main à la pâte pour servir le repas

Une cinquantaine de nos aînés s'étaient réunis pour se régaler



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

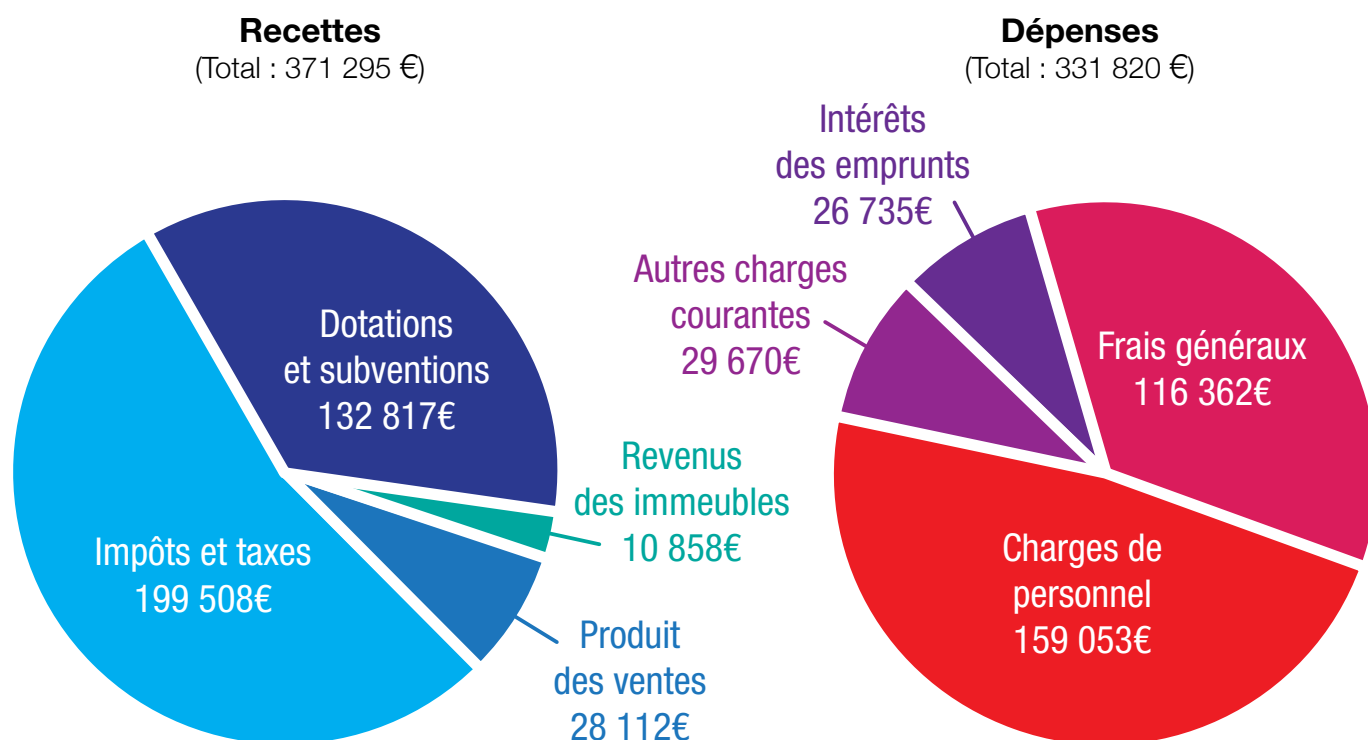
Les finances de la commune s'améliorent par le fait d'un désendettement naturel (les intérêts et le capital d'emprunts diminuent avec le temps) et d'une rigueur budgétaire maintenue (la recherche des économies et la chasse au gaspi tout en maintenant un service de qualité) , Exemples : la renégociation en cours des emprunts du Crédit AGRICOLE avec un taux de 5.8 % pour certains par un taux plus proche du marché ; suite au départ à la retraite de l'employé communal, le gel de son poste en faisant une étude sur la nécessité de le maintenir ou pas.

Cette année encore, les diverses taxes communales n'ont pas augmenté , hormis la base de valeur locative d'imposition calculée par l'état et réactualisée chaque année.

Cette gestion rigoureuse va nous permettre de reprendre les investissements sur la commune comme la réfection et l'aménagement de la voirie, le réseau d'assainissement... Certaines de ses opérations seront inscrites au budget 2017

BUDGET 2015

Le budget 2016 sera définitivement arrêté en avril 2017. Vous trouvez donc ci-dessous une illustration du **budget fonctionnement 2015** de la commune (hors entrées ou dépenses exceptionnelles). Vous y voyez représenté le poids de chaque grande catégorie de recette et de dépense. Les 40 000 € d'excédent réalisés sur ce budget de fonctionnement ont été affectés au budget d'investissement dans lequel ils correspondent à peu près au montant du remboursement des capitaux d'emprunts déjà réalisés. Quand on sait que le budget d'investissement n'est alimenté que par des virements en provenance du budget fonctionnement ou les éventuelles subventions (qui se raréfient), on perçoit la difficulté d'investir pour la commune en 2015.



COMMISSION TRAVAUX

Il faut d'abord commencer par un grand coup de chapeau à notre cantonnier qui a relevé le défi d'assurer seul le travail qui l'an passé était assuré par deux employés.

Le premier semestre, nous avons été très occupés à terminer l'appartement de l'école. Vous savez bien que ce sont les finitions qui prennent le plus de temps. Quoiqu'il en soit, l'appartement est loué depuis le 1er juillet.

Le goudronnage de la route de l'enclos qui devait être fait au printemps s'est déroulé finalement en octobre. Nous espérons que, quand vous lirez ces lignes, tout sera terminé

Préparation au goudronnage de la route de l'enclos



COMMISSION URBANISME

Suite à l'annulation du PLUI 2012 de la communauté de communes Sor et Agout, nous sommes revenus au PLUI de 2006. Une réunion publique sur ce sujet s'est tenue à Dourgne le 29 septembre pour les communes de Saint Affrique, Verdalle, Dourgne, Escoussens, Massaguel, Lagardiolle et Saint Avit. Nous vous en avons informé par un dépliant dans votre boîte à lettres . A ce jour, la révision du PLUI est bien avancée et devrait prendre fin début 2018.

COMMISSION SCOLAIRE

Nos 70 écoliers inscrits ont repris le cours de leur instruction pour cette année 2016-2017. Les activités périscolaires (NAP) ont repris force le 19 septembre (le 12 septembre pour le sport). Nous avons lancé une nouvelle activité sur le dernier trimestre NAP (avril à juin 2016) : l'initiation au jeu de tarot. Devant l'engouement des enfants (généralement CM1 & CM2), nous avons renouvelé cette activité.

Un grand merci aux bénévoles qui ont bien voulu cette année encore nous accompagner dans le bon déroulement de ces NAP.

Nous avons étoffé l'équipe avec un animateur professionnel, Stéphane (animateur jeunes à la CCSA), pour une activité théâtre. Nous avons ainsi 2 animateurs avec des prestations payantes. Notre PEDT (plan d'éducation territoriale) actualisé nous assure le paiement de la subvention pour cette année scolaire, ce qui permet de conserver la gratuité pour les parents.

Bien entendu nous restons à votre écoute pour toutes actions de bénévolat pour l'année scolaire prochaine (2017 – 2018) par l'apport de nouvelles activités dans l'esprit des NAP « apprendre / intéresser les enfants d'une manière ludique », par exemple éveil musical, éveil linguistique ...

Pour un meilleur confort thermique été / hiver, et une maîtrise des coûts de chauffage, les combles de l'école, partie des CM, ont été isolés.

COMMISSION AFFAIRES JURIDIQUES

Route de la Lande : rappel des faits et leurs suites en 2016

Il s'agit de la route reliant St Affrique les Montagnes à Labruguière (en passant par l'Esquirol bas). Des travaux de terrassement sous le talus (zone aedificandi) ont affaibli le tablier de la route et provoqué son effondrement.

Sur une première action en justice, au tribunal administratif, la Mairie a été déboutée pour un vice de forme (plus exactement un document a été remis tardivement par l'avocat au tribunal).

Nous avons changé de cabinet d'avocats et introduit un recours à la cour d'appel de Toulouse, où une délégation de la Mairie s'était rendue à l'audience de notre affaire.

Le jugement rendu exonérait en totalité la responsabilité de la Mairie en reportant cette responsabilité solidairement entre le propriétaire (et exécutant des travaux) et sa compagnie d'assurance.

L'assureur a introduit un recours auprès de la cour de cassation de Paris. Nous avons mandaté un avocat habilité à requérir auprès de la cassation.

Pour que cette requête soit enregistrée, la compagnie d'assurance devait consigner la somme résultant de la condamnation à la cour d'appel. Nous avons demandé la restitution immédiate de cette somme auprès de notre avocat. A ce jour, cette somme est toujours dans nos comptes. Il est dommage que le percepteur n'ait pas autorisé le placement de ces fonds sur un compte rémunéré. A la surprise générale, la cour de cassation ne s'est pas prononcée par la validation du jugement de la cour d'appel de Toulouse. Sa décision a été de laisser une autre cour d'appel, celle de Bordeaux, prononcer son avis.

Nous avons donc mandaté un nouvel avocat inscrit au barreau de Bordeaux (en travail conjoint avec notre avocat de Castres).

En octobre 2016 a été introduit un recours auprès de cette juridiction. Nos conclusions ont été déposées, nous sommes dans l'attente du dépôt des conclusions de la partie adverse et ... d'une décision que nous espérons définitive.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Affaire SEVDB

Ancienne décharge SEVDB :

Dans le journal 2015 nous vous annonçons une forte progression de nos actions pour accélérer le processus de retrait des déchets, dans la continuité du travail fait antérieurement.

Comme vous avez pu le constater tous les déchets ont été évacués. Nous remercions vivement tous les intervenants : autorités administratives, personnes publiques et privées pour cette fin heureuse.

Cette zone d'activités est privée (c'est pour cette raison qu'elle n'apparaît pas dans l'inventaire des zones d'activités de la communauté de communes Sor et Agout).

Cette zone d'activités devrait être une mise en valeur pour notre village. C'est la première chose que l'on aperçoit en arrivant de la route de Castres (et également la dernière en y retournant).

Tri sélectif :

Le 24 octobre 2016 a été organisée une réunion publique, à la MJC de Saint Affrique les montagnes, par la communauté de communes (CCSA) avec pour thème : le tri sélectif.

Malgré une diffusion et un affichage, nous déplorons le manque de présents. A part les membres du conseil municipal nous comptons seulement 2 personnes visiteurs.

Au cours de cette réunion, il nous a été présenté et rappelé quelques règles élémentaires de tri. En résumé : tenez compte de l'affichage des pictogrammes sur les containers pour un tri plus efficace. Dans le cas du moindre doute quant à la destination (bac papier / bac ordures générales) n'hésitez pas mettez le déchet (dans un sac poubelle) en « ordures générales ».

Il est vrai que le tri papier et verre est facile à identifier, pour le reste un peu d'attention permettra de rester dans les « normes » définies par TRIFYL.

L'objectif est : avec un tri optimal on peut réduire la facture globale du traitement des déchets.

COMMISSION SOCIALE

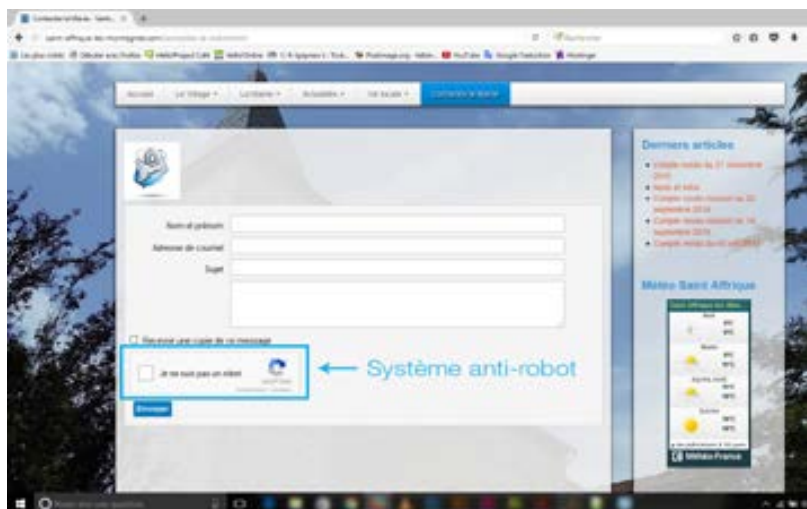
Comme l'an dernier, les membres du CCAS et de l'ADMR sont passés chez certains de nos anciens en privilégiant les personnes seules ou malades. Cette action s'est déroulée de Juin à Septembre par des visites à domicile pour leur rappeler de bien s'hydrater et de vérifier que tout allait bien. 2 bouteilles d'eau leur ont été offertes pour la symbolique.

Il a été décidé cette année d'étendre ces visites à la période hivernale en laissant chez chacun les coordonnées du responsable du secteur et celles du président de la commission sociale en cas de besoins ou de problèmes.

Les membres de la commission sociale municipale et son président se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous à la mairie ou à domicile.

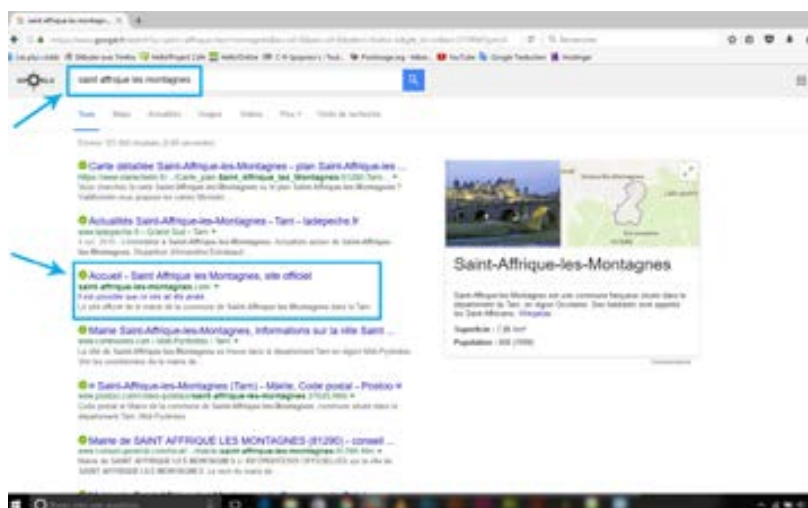
COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION

Cette année 2016, en début d'année, nous avons travaillé sur la couverture internet et mobile de la commune, travail que vous trouverez développé dans l'article qui est dévolu à ce sujet.



Nous avons également continué à travailler sur le site internet de la commune en terminant notre formation à la gestion du site et en y associant notre nouvelle secrétaire de mairie, Sylvie COLLOT. Nous avons fait évoluer le site, notamment en y intégrant un [formulaire de contact](#), comme le prévoit la loi et comme vous pouvez le voir ci-contre. Il vous permet d'adresser un message à votre mairie sur le sujet qui vous préoccupe avec la garantie qu'une réponse vous sera adressée.

Le gros travail de développement que nous avons réalisé à porté ses fruits auprès de Google qui, désormais, nous référence en première page de Google lorsque l'on tape « [saint affrique les montagnes](#) » dans le module de recherche. Nous ne pouvons que vous inciter à visiter ce site dont le contenu ne cesse de s'enrichir ; par exemple, depuis quelques mois, nous y faisons figurer les compte-rendus des conseils municipaux. La vocation de ce site est, à terme, de devenir l'outil principal de communication entre la mairie et ses administrés.



Les associations

MJC



La MJC fait le bilan de l'année 2016.

Tout d'abord, je remercie tous les bénévoles qui nous ont aidé tout au long de cette année sur les différentes manifestations ainsi que la municipalité et les services municipaux pour leur engagement à nos côtés.

La MJC de Saint AFFRIQUE compte plus de 130 adhérents (familles). Grâce à vos dons nous assurons et organisons un bon nombre d'activités et d'animations tout au long de l'année.

Je commence par les activités hebdomadaires que nous avons proposées en 2015/2016.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient inscrites à ces activités. Une hausse constante de participants montre l'intérêt que vous y portez. De nouvelles animations ont donc été programmées comme la sophrologie et la gym hypopressive.

Des randonnées étaient également au programme. Grâce au travail de Véronique FABRE et André FOURNES plusieurs ont pu être proposées tout au long de la saison.

En septembre 2016, toujours dans le but de proposer des activités nouvelles, nous avons intégré au programme de la gym tonique et du renforcement musculaire.

Tout ceci n'a été possible qu'avec le travail de Carine CALMETTE et Amélie FOURES qui ont activement cherché de nouveaux intervenants disponibles pour assurer ces cours.

Parallèlement, nous avons proposé diverses manifestations ponctuelles dont je vous fais le détail :

- Cela a commencé le 5 décembre, par des animations proposées en association avec le club de football et l'association des parents d'élèves pour le Téléthon. Nous avons eu une participation très faible et c'est avec regret que nous avons fait un don minime à l'Association Française contre les Myopathies.

- Pour le Noël des enfants, le spectacle proposé par Frédéric BARDET, auteur, compositeur et interprète de chansons pour enfants et la visite du Père Noël furent appréciés des enfants de notre village.

- Le loto, co-organisé avec l'association des parents d'élèves ainsi que le réveillon du premier de l'an ont connu un franc succès avec une bonne participation des habitants du village mais aussi de personnes venant de l'extérieur.

- Malgré une ambiance chaleureuse et conviviale, la soirée à thème « Tropical Party » qui s'est déroulée courant Mars, n'a pas attiré autant de monde.

- Le 12 juin, le « Saint Aff Rétro Show » a été apprécié des quelques 70 propriétaires de voitures et tracteurs exposés dans le centre du village mais la fréquentation fut moyenne. Le temps clément nous a permis de passer une agréable journée qui commença très tôt pour Monsieur le Maire, Jacques MILLET, et Monsieur Gilbert POUSTHOMIS qui s'étaient portés volontaires pour réaliser la cuisson du pain dans le four à bois. L'apéritif offert par la municipalité devança le repas servi sous deux chapiteaux pour 150 personnes. Des animations sont venues agrémenter l'exposition avec Groupama et leur « voiture tonneau » ainsi qu'une démonstration de danse avec le concours du club de country de Labruguière que je remercie.

- Les 2, 3 et 4 septembre, la fête a battu son plein. Nous avons eu une très bonne fréquentation grâce à une programmation orchestrale appréciée par le plus grand nombre et un temps magnifique pour la saison. Un bilan très positif.

Le Conseil d'Administration de la MJC est fier de ce bilan et n'a de cesse de vouloir l'améliorer. Nous restons à votre disposition si vous avez des idées qui pourraient compléter ce programme. Tout au long de l'année à venir, vous pourrez vous informer de nos actualités sur le site internet www.mjc-saint-affrique-les-montagnes.fr, ou sur Facebook. Je vous souhaite, au nom du conseil, une très bonne année 2017.

Le Président,
Laurent POUSTHOMIS

OSA



Une belle saison pour l'Olympique Saint Affrique !

La saison 2015/2016 fut ponctuée de réussite et de titre ! L'équipe a été sacrée championne de division 3 et accède à la division 2. Nous avons également remporté la coupe du Tarn D3/D4. Les différentes manifestations (repas, soirées, participation à la fête du village, calendrier...) organisées grâce au dynamisme du bureau du club ont été récompensées par une grande fréquentation et des retours très positifs. Nous remercions tous ceux qui nous ont suivis et soutenus cette année ainsi que les différentes entreprises qui nous apportent un soutien majeur à nos initiatives.

Une saison à peine terminée, que la nouvelle a déjà démarré. Le club et sa vingtaine de licenciés ont repris la compétition de manière timide mi-septembre avec des résultats moyens. Nous avons depuis repris du poil de la bête et nous sommes toujours bien placés pour la montée en division 1 à la fin de la saison. Comme chaque année, le traditionnel calendrier du club sera proposé aux habitants du village courant décembre. Il est la principale source de revenu pour le club et nous espérons que vous nous accueillerez positivement dans vos foyers.

Dans le courant de l'hiver, nous allons proposer des repas et soirées en espérant vous accueillir de plus en plus nombreux.

Pour ne rien rater de l'actualité du club, vous avez [le site : osafont7.footeo.com](http://osafont7.footeo.com) où vous retrouverez (agenda, résultats, événements, photos...) et le **Facebook : @osafont7**.

Au nom du club je vous souhaite de bonnes fêtes et à très vite au bord du terrain municipal.

Julien Fraysse
Président de l'O.S.A

La TV par ADSL arrive à Saint Affrique les Montagnes

Cette arrivée est pour nous l'occasion de faire le point de ce qui fonctionne aujourd'hui à Saint Affrique et de ce que nous promet l'avenir dans les domaines d'internet et de la téléphonie mobile.

Tout d'abord, un peu d'historique pour y voir un peu plus clair et comprendre de quoi nous parlons.

Comme beaucoup d'inventions, **INTERNET** est né des préoccupations des militaires et, plus précisément, des militaires américains. En effet, dans les années 60, en pleine guerre froide, ils ont souhaité créer un réseau de communication militaire décentralisé qui puisse échapper à la destruction en cas d'attaque nucléaire soviétique. Ce réseau, baptisé ARPANET, a ensuite été récupéré par les universités américaines pour faire communiquer leurs chercheurs. A l'époque, cependant, pas question d'envoyer des fichiers « texte, image et son » simultanément. Il faut attendre les années 80 pour que le CERN de Genève crée le World Wide Web qui est le vrai point de départ de l'internet que nous connaissons. Internet n'est donc pas une création purement américaine, l'Europe y a sa part.

L'**ADSL**, lui, est né en 1989 dans les laboratoires du groupe américain de téléphonie BELL. Après une phase de tests par France Télécom il est commercialisé en France depuis 1999. Il s'agit d'une technologie numérique qui permet de faire passer simultanément dans le même fil de cuivre une communication téléphonique classique, un canal haut débit descendant (de l'opérateur vers l'abonné) et un canal moyen débit remontant (de l'abonné vers l'opérateur). Cette technologie, peu coûteuse à déployer puisqu'elle permet d'utiliser les lignes existantes en adaptant simplement les centraux téléphoniques, est à la base de l'internet pour tous.



Antenne relais SFR Bouygues de La Bourdasse

Tube en verre aussi fin qu'un cheveu, **la fibre optique** permet de transmettre des données par le biais d'un signal lumineux injecté dans ce tube à la vitesse de la lumière. Mise au point par la société américaine Corning dans les années 70, elle est donc très performante mais très chère à mettre en place puisqu'elle nécessite de remplacer tous les réseaux existants jusque chez chaque abonné. Elle fait l'objet, actuellement, du plan France Très Haut Débit qui annonce 100% du territoire couvert en 2022.

La téléphonie mobile, elle, utilise une technologie de base plus ancienne puisqu'il s'agit d'utiliser les ondes radio. En effet, pour pouvoir communiquer, les téléphones mobiles ont besoin d'antennes relais qui sont déployées sur tout le territoire. On fait remonter la première démonstration de téléphonie mobile à 1973 à New York par la société américaine Motorola. En France, on se souvient de Radiocom

2000, sorti en 1986, qui, avec sa mallette devait peser dans les 5 kilos, puis de Bi-Bop, sorti en 1991, qui ne fonctionnait que dans les centres-villes des plus grandes agglomérations. La révolution, dans ce domaine, est le fait d'Apple qui, en 2007, commercialise le premier smartphone tactile. Cet appareil est à la fois un téléphone, un ordinateur connecté à internet, un appareil photo et un téléviseur. Mais il a besoin de réseaux à haut débit pour être performant. C'est ainsi que se généralise, sur les antennes relais, la «4G*» qui succède à la «3G».

Revenons à Saint Affrique. En début d'année 2016, la municipalité a voulu faire le point sur l'offre internet disponible et sur la couverture mobile de la commune.

Sur le sujet du mobile, Saint Affrique est desservi par une antenne située à Navès en 4G pour Orange et une autre, située au même endroit, pour FREE. Les évolutions concernent Bouygues et SFR qui se partagent les antennes de Viviers et de Saint Affrique pour couvrir notre commune. L'antenne de **Saint Affrique a été équipée pour la 4G en juillet de cette année** et celle de **Viviers le sera d'ici le début 2017**. La desserte de notre commune est donc globalement satisfaisante mais disparate suivant les opérateurs. Nous resterons vigilants sur le sujet dans les années à venir.



Boitier DSLAM

Côté internet, le NRA (noeud de raccordement d'abonnés) de Saint Affrique, géré par l'opérateur historique ORANGE, est connecté au réseau national par une fibre optique. Chaque abonné de Saint Affrique les Montagnes est ensuite desservi au moyen d'un fil de cuivre. L'équipement (DSLAM) en place dans le NRA met à disposition l'ADSL pour les ordinateurs et tablettes mais pas pour la télévision. Il ne permet donc pas d'accéder aux offres les plus intéressantes des opérateurs. D'autre part, les autres fournisseurs d'accès n'ont pas fait le choix du dégroupage. C'est-à-dire que si vous êtes clients d'un opérateur dit « alternatif » (BOUYGUES, FREE, SFR,..), ce dernier utilise (et paye)

les infrastructures d'Orange. Devant cette situation, nous avons décidé d'intervenir auprès des opérateurs pour leur demander de faire évoluer leur offre au bénéfice de nos concitoyens. La réponse d'Orange fut de nous dire que, pour ne pas être taxé « d'abus de position dominante », l'opérateur historique devait laisser la priorité de déploiement de la TV par ADSL aux opérateurs alternatifs. La réponse des autres opérateurs, en vérité, nous l'attendons encore.

Au final, en juillet, Orange a équipé le NRA du VDSL2. Il s'agit d'une version très améliorée de l'ADSL qui permet de doubler les débits de connexion sur Saint Affrique (environ 50 mégabits au départ du NRA). Orange nous annonce également que **l'offre de télévision par ADSL sera disponible au premier trimestre 2017**. Nous nous réjouissons de cette avancée et vous informons qu'Orange organisera une **réunion publique début 2017** pour vous donner tous les détails de cette nouvelle offre. Les autres opérateurs pourront utiliser les équipements d'Orange pour proposer le même service mais leur politique commerciale leur appartient, et, à ce jour, nous ne la connaissons pas.

*4G = 4ème génération de protocole de communication

Chantier jeunes



Vous avez entre **13 et 17 ans**, vous habitez Saint-Affrique les Montagnes et vous ne savez pas encore ce que vous allez faire de **vos vacances de février** !

Nous avons la réponse ! En collaboration avec la **communauté de communes, la MJC et l'OSA**, nous vous proposons de croiser le pinceau et les bâtons de ski ; en clair, travailler 5 jours en équipe à **repeindre les vestiaires du terrain de foot et la salle de la MJC puis partir 5 jours au ski tous frais payés(ou quasiment)**.

Dans cette opération, la communauté de communes fournit le personnel d'encadrement (aussi bien sur le chantier qu'au ski), la mairie de Saint Affrique paie toutes les fournitures pour le chantier (peinture, rouleaux, etc...), la CAF paie les séjours au ski avec un reste à charge pour les familles de 60 à 70 euros pour tout le séjour (quelque soit le quotient familial). Sur ce reste à charge, la MJC donne 30 euros pour chaque ado et gère l'organisation de l'opération avec l'OSA.

Dépêchez-vous de vous inscrire, il ne reste que 11 places à prendre.

Manifestez vous donc auprès de **Laurent POUSTHOMIS** que vous pouvez joindre, par téléphone, au **06.17.13.62.19**. Les premiers arrivés seront les premiers servis...

Déchets verts

La communauté de communes Sor et Agoût (CCSA) se pose la question de la poursuite ou non du ramassage des déchets verts. La décision finale n'a pas été prise. Dans l'immédiat, seul le calendrier du premier trimestre a été établi. Il est le suivant : Pas de collecte en janvier, en février semaine 8 (du 20 au 24) et en mars semaine 13 (du 27 au 31) en principe le vendredi.

Etat civil 2016

Naissances

CHAPPERT Théo, Nathanaël, 7 avenue du Ségala	09/01/2016
BOYER LAFLEUR Emy, 4 Impasse des Lavandières	26/01/2016
THIERY Noam, Elie , Louis, 5 Espace des Muriers	22/02/2016
LABROUVE Robin, 5 chemin des Muriers	29/05/2016
STREHAIANO Camille(F), Lesquirol Haut	08/09/2016
BOURJADE GELABERT Eliott, 4 Avenue des Platanes	04/10/2016
DELPAS Evan, 4bis La Bourdasse	04/11/2016
COUPAN Manon, 4 Impasse du Plateau	07/11/2016
TOOS-GEUFFROY Gino, 1 Chemin des Escudiès	09/11/2016
FRAYSSE Tom, Jean, 13 Avenue du Centenaire	24/11/2016

Mariages

SAMEUR Djémila et DAHMANI Yacine	28/05/2016
CLEMENT Cécile et CHARBONNEL Stéphane	11/06/2016
ALIBERT Sabrina et FONT Mathieu	13/08/2016

Décès

PRATVIEL Denise épouse VIGUIER Maurice	14/05/1919 – 05/03/2016
--	-------------------------

Détente

RECETTE DE CUISINE : FOIE GRAS DE CANARD CUIT AU TORCHON



Photo de : Nikodem Nijaki

Ingrédients :

Temps de préparation : 20 minutes

Marinade : 8 heures minimum à 24 h

Temps de cuisson : 2 heures

Niveau de la recette : Facile

Ingrédients pour : 12 personnes

- 2 foies gras de canard de 600 g (1,2 kg au total)
- 6 cuillères à soupe de cognac (ou armagnac) (facultatif)
- 6 cuillères à soupe de porto
- 2 cuillères à café de sucre en poudre
- 2 pincées de mélange 4 épices
- 12 g. de sel
- 6 g. de poivre

1°) Déveinez les foies, sans hésiter à les casser en morceaux. Pour cela, ouvrez les 2 lobes avec les doigts et suivez les veines à retirer avec la pointe d'un couteau.

2°) Déposez les foies dans un récipient à mariner. Saupoudrez avec le mélange sel, poivre, sucre et épices de chaque côté des morceaux. Versez le cognac (ou l'armagnac) et le porto dans le récipient. Couvrez avec 1 film et laissez reposer 1 nuit au réfrigérateur.

3°) Sortez le récipient avec les foies 15 minutes avant de poursuivre, pour que les foies ramollissent.

4°) Garnissez un moule à cake avec une grande bande de film alimentaire. Tassez les foies dans le moule sans laisser d'espace. Sortir le film avec le foie du moule et rouler le foie pour obtenir un rouleau très serré. Entourez de plusieurs tour de film dans les 2 sens en serrant le plus possible pour le rendre étanche. Le déposer dans un torchon propre et ficeler chaque extrémité.

5°) Faites bouillir une grande quantité d'eau dans une cocotte avec couvercle. Quand l'eau bout, éteindre le gaz ou sortir la cocotte du feu. Plongez le foie emballé dans l'eau, posez une assiette à l'envers pour le maintenir au fond et remettre le couvercle de la cocotte.

6°) Au bout de 2 à 3 heures de cuisson l'eau est devenue tiède. Sortir le foie du torchon et le mettre enveloppé dans son film au réfrigérateur et laissez reposer ainsi 3 à 4 jours avant de déguster.

JEUX

		2		8	7		6	3
								5
5		6	2					7
3		7						4
	6			7				
	2	5	6	9		1	7	
			3				2	
	1			4	2	8	5	
	7		8					6

Vous trouverez la solution de la grille de sudoku sur le site internet de la commune, menu « Actualités », rubrique « News et infos »

COLORIAGE

Du coloriage pour les plus jeunes



Coloriage provenant du site : ang.press

Ce numéro a été tiré en **360 exemplaires**

Directeur de la publication : Jacques MILLET

Rédacteur en chef : Jean-Dominique PUJOL

Rédaction : l'équipe municipale

Impression : Rapidocolor - 3 rue Ernest Mercadier 82000 Montauban

Ne pas jeter sur la voie publique